

Le chiffre du jour

3 jours: les musées de Nyon seront fermés les 24, 25 et 31 décembre 2015. En revanche, ils seront ouverts et gratuits les 1, 2 et 3 janvier 2016. **COM**

CHAVANNES CENTRE

Le sapin du cœur a 15 ans

L'opération «Sapin du cœur», en faveur de Terre des hommes, se tient jusqu'au jeudi 24 décembre à Chavannes Centre. L'achat d'une décoration pour parer le grand sapin placé dans le mall principal du centre financera des projets santé et nutrition de la fondation. **COM**



Il n'y a pas eu d'opposition pour la construction du nouveau réservoir de la Vuarpillière. Pour une fois! Mais il est vrai que tout le monde a besoin d'eau!»

CLAUDE DUPERTUIS

MUNICIPAL NYONNAIS EN CHARGE DES SERVICES INDUSTRIELS

LUNDI 21 DÉCEMBRE 2015 LA CÔTE

UN JOUR SUR LA CÔTE

Le bonheur a le goût de chocolat

GÉNÉROSITÉ L'association des Brigades du bonheur distribuera des friandises aux résidents d'EMS lors de la période des fêtes.

ELLEN DE MEESTER
nyon@lacote.ch

Si le bonheur devait se matérialiser, il prendrait certainement la forme du chocolat. Les Brigades du bonheur ont compris cela et en ont fait une véritable mission: celle de livrer le bonheur à ceux qui en manquent. «Tout le monde aime le chocolat», résume Nello Tagnani, auteur du roman «Les maux de Nello» et membre de l'association. Créée il y a quelque temps, celle-ci aura pour but de distribuer des friandises aux résidents d'EMS lors de la période des fêtes. Réginald Maître, président de l'association, résume l'objectif du projet sur la page Facebook des Brigades du bonheur: «En période de Noël, ce n'est pas Noël pour tout le monde, écrit-il. Je pense aux personnes dans les EMS et en gériatrie, je pense aux personnes seules. Je pense aux personnes défavorisées, je pense à ceux que j'oublie.» Décrit par son collègue Nello Tagnani comme une personne «très haute en couleurs et dont les idées sont une épidémie à propagation positive», Réginald Maître aurait imaginé les Brigades du bonheur il y a très longtemps, rêvant d'une société de partage et d'entraide.

Appel aux chocolatiers

Afin de rendre possible cet ambitieux projet, l'association a fait appel à la générosité de ceux

qu'elle surnomme «les fabricants du bonheur», autrement dit les chocolatiers: «Nous avons écrit à de nombreux fabricants de chocolat, afin de solliciter leur soutien au travers de dons de friandises, précise Nello Tagnani. La production de chocolat prévue pour les fêtes de fin d'année a débuté il y a très longtemps, et les courriers ne sont partis que la semaine dernière. Nous recevons beaucoup de réponses: le projet ne laisse pas les gens insensibles.» Les douceurs seront accompagnées de cartes de vœux réalisées par des écoliers.

Depuis sa page Facebook, l'association a également lancé un appel aux bénévoles. Il s'agit de rassembler des volontaires qui seraient d'accord de «réviser de petits mots d'amour», de dénicher des sponsors ou encore de distribuer les fameux chocolats aux résidents des EMS. «Beaucoup de personnes se sont proposées depuis la page Facebook, ou via le bouche-à-oreille, ajoute Nello Tagnani. C'est très agréable de voir que les gens sont réceptifs.» Il salue l'efficacité du réseau social dans sa capacité à propager rapidement une idée.

Du fromage au chocolat

Si pour le moment, la jeune association est contrainte de se limiter au canton de Genève, elle entend bien essaimer le bonheur sur tout l'arc lémanique dès qu'elle en aura la possibilité: «Il faut bien commencer quelque part, explique Nello Tagnani, lui-même habitant de la commune de Mies. En réussissant à faire quelque chose de bien à Genève, on pourra s'étendre. Et si notre idée peut donner l'envie à



L'association des Brigades du bonheur distribue des chocolats aux personnes esseulées durant les fêtes. FOTOLIA.COM

des personnes du canton de Vaud ou de toute la Suisse de faire pareil, c'est évidemment encore mieux.» En effet, les brigadiers du bonheur ne manquent pas de rêves, ni de projets: «L'année prochaine pourquoi ne pas livrer du bonheur à des enfants? Nous travaillons déjà sur un projet secret qui sera susceptible de concerner tous les cantons», annonce Nello Tagnani.

D'ailleurs, la livraison de bon-

heur que promettent les brigadiers ne passera pas uniquement par le chocolat. L'association vient tout juste d'être contactée par Laurent Clerc. Propriétaire d'un bar à fondue nommé à l'Alpage, ce dernier souhaite mobiliser les Brigades du bonheur afin d'offrir des fondues à des personnes au chômage ou sans domicile fixe. Il s'agit d'une surprenante coïncidence, sachant que les cinq

membres du comité de l'association se sont réunis pour la première fois dans ce même bar à fondue. L'idée de distribuer du chocolat s'est donc concrétisée autour d'un caquelon de fromage fondu. Il semble bien qu'en termes de matérialisation du bonheur, il y en aura pour tous les goûts. **COM**

Les Brigades du bonheur, page Facebook: <https://m.facebook.com/bonheurgenève>

PRANGINS

La droite lance son premier candidat

L'Alliance libérale de Prangins (Alp) a présenté son premier candidat à la Municipalité. Igor Diakoff a été choisi par ce groupement indépendant d'esprit libéral pour les prochaines élections. Agé de 56 ans, ce père de quatre enfants est membre du Conseil communal depuis 2011. Il a étudié les mathématiques et a travaillé dans l'informatique avant de se tourner vers la gestion de fortune. Il a occupé des postes à responsabilités auprès de plusieurs banques. En outre, il a présidé la commission des finances et de gestion de la commune de Founex jusqu'en 2005. En 2008, il a créé à Prangins sa propre société de gestion de fortune. Ce diplômé du Conservatoire de musique de Genève est par ailleurs bien connu des Pranginois pour avoir dirigé durant sept ans le chœur mixte du village. Le candidat sera le fer de lance de la liste de droite aux prochaines élections, se réjouit Jacques Auberson, le président de l'Alp. «Avec un tel profil, la Municipalité pourra gagner en compétences et en hauteur de vue», souligne-t-il. **MLC**

BASSINS

Budget 2016 bénéficiaire

Petit mais honnête! Le bénéfice prévu pour le budget 2016 s'élève à 2254 francs. Aussi, après avoir félicité la Municipalité, la commission des finances recommandait d'accepter cette proposition. Avec des charges et produits de 5,9 millions environ, il est en baisse par rapport au budget 2015, qui s'élevait à 6,7 millions. «Nous sommes passés en mode de fin des investissements lourds nécessaires à notre communauté», relevait le syndic. Le Conseil a accepté ce budget à l'unanimité, quasiment sans discussion. **COM**

BASSINS

Loi sur les eaux validée

L'organe délibérant a accepté d'adapter le règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux en lien avec l'Ordonnance fédérale sur les eaux. Chaque habitant s'acquittera d'une taxe de 9 francs pour financer le renouvellement et la mise aux normes des stations d'épuration. **COM**

LA RIPPE

L'exécutif vise un nouveau mandat

Les municipaux et syndic ont annoncé qu'ils se représentaient tous pour la prochaine législature. **TEXTES.DS**

Le village retrouve son auberge

BASSINS De nouveaux tenanciers sont recherchés pour ouvrir dès les beaux jours.

Fermée depuis le 1^{er} avril 2014, l'auberge du village devrait pouvoir rouvrir ses portes au printemps. Le bâtiment a été loué partiellement, suite aux différentes décisions des tribunaux. La commune est toujours en litige avec les anciens tenanciers, un conflit qui ne semble pas près d'être réglé, mais plus rien n'empêche une réouverture de l'établissement. «Nos contacts avec les spécialistes de la restauration nous démontrent que d'ouvrir dès la décision du tribunal, attendue pour fin décembre, n'est pas commercialement viable. Il faut profiter de la terrasse comme argument important. Raison pour laquelle nous attendons les beaux jours», précisait le syndic lors du dernier Conseil. «Nous avons toujours la volonté de mettre en place un partenariat avec la piscine et proposer



Bassins devrait retrouver son auberge communale, après deux ans de fermeture. ARCHIVES CÉDRIC SANDOZ

une offre combinée piscine-auberge. Par ailleurs, depuis le 1^{er} décembre, nous pouvons utiliser les locaux dans leur entier et les mettons à disposition de notre UAPE (Unité d'accueil pour écoliers). Cependant, le déménagement de la cuisine de l'UAPE est

prévu pour février 2015. Enfin, la fenêtre qui faisait l'objet d'un litige a été renouvelée, en conformité avec la demande du service des bâtiments historiques.»

La longue période de latence de l'auberge semble donc sur le point de se terminer. **DS**

PRANGINS

Inquiétudes autour du budget déficitaire

Le préavis relatif au budget 2016 présentant un excédent de charges de 690 000 francs et un autofinancement négatif de près de 200 000 francs sur un ménage communal de quelque 30 millions de francs, a été approuvé à l'unanimité par le Conseil communal dans sa séance de jeudi, avec plusieurs amendements de la commission des finances. L'exécutif voulait augmenter la masse salariale de 2% afin de corriger des disparités de traitement, mais le Conseil communal a refusé en fixant l'augmentation à 0.5% seulement.

La commission, avec ses amendements, a voulu corriger certaines petites erreurs mais son but était d'améliorer le résultat. Comme l'a expliqué le président Daniel

Friedli, les réserves commencent à s'épuiser, les revenus sont à la baisse et les charges maîtrisées ne représentent qu'un tiers du budget. Les budgets présentent de plus en plus souvent des déficits qui sont importants. La commission entend corriger cette tendance.

Le syndic apporte des nuances

Pour le syndic François Bryand, il faut relativiser les conclusions de la commission des finances. Depuis 2011, les comptes sont équilibrés. Les déficits annoncés ne se sont pas avérés. Les charges du ressort de la commune sont bien maîtrisées. La dette a diminué et les investissements durant cette législature ont été conséquents. **MLC**